recevront-ils comme le pire : comme une calamité, ou comme un outrage. D'autant pire, que mon témoignage est public - tout comme les silences de l'un et de l'autre ont été rites actes publics, et qui engagent l'un comme ils engagent l'autre.

Qu'ils rejettent ou accueillent mon témoignage est leur choix, et il en est de même pour Jean-Louis, que je comptais parmi mes amis tout comme aujourd'hui Zoghman et Pierre. Ces choix me touchent de près, et ils ne sont pas les miens. Je n'ai nulle tentation de prédire ce qu'ils seront. Je ne tarderai pas à le savoir, et j'attends ce que m'apporteront les semaines et les mois qui viennent avec un intérêt intense, un suspense - et sans l'ombre d'une angoisse. Mon seul souci et ma seule responsabilité, c'est que ce que j'offre soit bien ce que j'ai à offrir de meilleur - c'est à dire, d'être vrai.

Il en est peut-être qui s'étonneront que je parle sans ménagement de personnes que j'appelle du nom d'ami, et qui verront dans ce nom une clause de style, voire même une intonation d'ironie qui en est absente. Quand je réfère à Zoghman Mebkhout ou à Pierre Deligne comme à des "amis", c'est en rappel de sentiments de sympathie, d'affection et de respect qui sont en moi au moment ou j'écris. Le respect me dit que je n'ai pas à "ménager" un ami, pas plus que je n'ai à me "ménager" - comme moi, il est digne de rencontrer l'humble vérité, et pas plus que moi, il n'a besoin de ménagement.

Si je ne réfère pas à Jean-Louis Verdier comme à un "ami", ce n'est nullement parce que je le considère comme moins "bon", ou moins "méritant", que mes amis Zoghman et Pierre, ou que moi-même, mais parce qu'il se trouve que la vie nous a éloignés l'un de l'autre. Les sentiments de sympathie et d'affection qui me liaient à lui, il y a quinze ans et plus, se sont plus ou moins effacés par le temps et n'ont pas eu l'occasion de reprendre vie par un contact tant soit peu personnel. Les quelques tentatives que j'ai faites pour rétablir un tel contact n'ont pas rencontré d'écho, et j'ignore si la lecture de ces réflexions redonnera vie à une relation qui s'était figée. Mais alors même qu'à présent il n'est pas pour moi un "ami", je ne pense pas lui manquer de respect en ne le ménageant pas plus que moi-même ou que mes amis, et je sais bien qu'en faisant le contraire, je ne rendrais service ni à lui, ni à personne. Sans compter qu'aussi bien lui que mon ami Pierre, si tant est qu'ils tiennent à se "défendre" (ou à attaquer) plutôt que de prendre le risque d'un regard sur eux-même, ne manquent pas de moyens ni d'appuis. Et sans compter aussi que là où ils ont eu la possibilité de décourager ou d'écraser, plus d'une fois l'un comme l'autre l'ont fait, sans ménagement et sans pitié.

15.1.11. Le pavé et le beau monde (ou : vessies et lanternes...)

Note 80 (9 mai) Il serait temps d'ailleurs que je donne finalement une référence pour ce fameux théorème de Riemann-Hilbert-(Deligne qui ne dit pas son nom) - Adam et Eve - bon Dieu - (et surtout pas Mebkhout), que tout le monde cite abondamment (y compris moi-même), et pour lequel personne apparemment n'a songé encore à se poser la question où il est démontré. Ayant crû comprendre par mon ami Zoghman que le "mémorable théorème" se trouvait dans sa thèse, je l'ai bel et bien trouvé dans la table des matières de celle-ci, sous le nom (certes terre-à-terre et digne d'un goujat) "Une équivalence de catégories", Chap. III, par. 3, p. 75. Pour comble de malheur, il n'a pas même droit au nom de "théorème" mais s'appelle "Proposition 3.3" (et ce qui est pire, mon nom figure, et en souligné encore, sur la même page). J'avoue même, faute d'avoir lu les 75 pages précédentes pour m'y reconnaître, que je n'étais pas entièrement sûr si c'était ça - Zoghman m'a confirmé que oui et je lui fais confiance⁵³. La démonstration (semblerait-il) fait l'objet du Chap V de la même thèse - laquelle a été passée à l' Université de Paris VII le 15 Février 1979 devant le Jury formé de D. Bertrand,

^{53(*) (17} avril 1985) II apparaît fi nalement que la forme généralement utilisée du "théorème du bon Dieu" n'est pas celle du théorème cité ici, mais une forme voisine se démontrant par les mêmes méthodes. Voir la note "Eclosion d'une vision - ou l'intrus" (n° 171₁, et notamment la note de b. de p. datée d'aujourd'hui qui y fi gure.